

○ LE MORNE CAMP ET LE MORNE ROCHE



> DESCRIPTION

Secteur fortement accidenté, dominé par la masse du Morne Camp (altitude 282 mètres) et les crêtes qui le prolongent vers le Sud en direction du Morne Roche (altitude 167 mètres), entaillé de plusieurs petites ravines assez étroites, celle de Fougainville étant par contre assez importante.

Cette assez grande diversité topographique a pour conséquence une notable variété de formations végétales, diversité accrue par une grande hétérogénéité de stades dynamiques, cette dernière résultant d'une action anthropique ancienne et prolongée sur ce secteur. De cette activité passée, il subsiste d'assez nombreuses petites traces et localement quelques espèces liées à l'homme comme le *Samanea saman* et le *Mangifera indica* (Manguier), actuellement survivant au sein de la forêt secondaire âgée et relativement évoluée.

Pentes moyennes et supérieures dominées par le groupement sempervirent saisonnier secondaire à Bois-Savonnette, *Lonchocarpus violaceus*, Poirier, *Tabebuia heterophylla* et Mapou, *Pisonia fragans*. Pentes inférieures et formations vallicoles présentant des groupements arborés en grande partie similaires, mais enrichis de lianes de dimensions exceptionnelles et de quelques espèces d'affinité hygro-mésophile comme le Mahot à grandes feuilles, *Cordia sulcata* et le Pois doux poilu, *Inga ingoides*. Dôme sommital hétérogène comportant un secteur de plantation de Mahogany à grandes feuilles, *Swietenia macrophylla* et un secteur de forêt naturelle, correspondant à la forêt sempervirente saisonnière tropicale secondaire d'horizon type ou supérieur et dominé par le Bois Blanc, *Simarouba amara*, le Pois Doux Blanc, *Inga Laurina* et le Mahot Piment, *Daphnopsis americana*.

> INTÉRÊTS

Formations présentant un quadruple intérêt :

- de protection des sols en zone de forte déclivité,
- de régulation des eaux et des débits des sources et ruisseaux en période de saison des pluies,
- de protection des paysages en secteur touristique,



Mahot à grandes
feuilles *Cordia
sulcata* Panc

Crédit photo : collection Fland

- d'espace d'expansion pour la réinstallation d'espèces de stade évolué (Courbaril, *Hymenaea courbaril*, Latanier, *Coccothrinax barbadensis*, Bois d'Inde, *Pimenta racemosa*).

• PTERIDOPHYTES

À noter la présence de *Tectaria incisa*, liée au micro climat humide dans les vallées temporaires.

• FAUNE

La chasse est peut-être à l'origine du nombre relativement limité d'espèces de la faune aviaire (au vu des nombreuses cartouches vides laissées sur le sol). À noter la présence d'une espèce de libellule de Floride et de la Caraïbe, non encore répertoriée à notre connaissance dans l'île : *Mycrathyria didyma*.

Même si l'inventaire du Morne Roche reste à compléter, les données déjà recueillies permettent d'affirmer son intérêt écologique par suite :

- de sa continuité floristique et architecturale avec la formation du Morne Camp.
- d'un relief tourmenté favorisant dans les ravines étroites et confinées, la germination et l'installation d'espèces arborées peu courantes dans le Sud.

> AMÉNAGEMENTS ET PROTECTION

Classement en 2ND et EBC dans le POS,

Forêt de protection pour le maintien des terres sur les pentes fortes des deux mornes et pour contenir une extension irrationnelle de certaines parcelles agricoles dans ce secteur.

○ LE MORNE CAMP ET LE MORNE ROCHE



> COMPLÉMENT D'INVENTAIRE

Secteur entièrement boisé mais hétérogène, ça et là dégradé par l'homme dans le passé, mais qui a conservé une aire forestière plus avancée (dans le vallon au Sud-Est du Morne Roche et descendant vers le lieu-dit Saint Pons) et un certain nombre d'espèces intéressantes à valeur patrimoniale : *Actinos-temon caribaeus* (Bois fricassé), *Pilocarpus racemosus* (Bois Flambeau).

Pour les autres secteurs, quelques nouvelles espèces répertoriées : *Coccothrinax barbadensis* (Palmier à balai) en réinstallation avec beaucoup de régénération.

Eugenia tapacumensis, également en réinstallation ; *Myrciara floribunda* (Coco Caret) sur zones rocheuses ; *Anthurium lanceolatum*, une Aracée endémique de la Martinique et rare ; *Coccoloba venosa* (Raisiner des coudres) une espèce très rare dans l'ensemble de l'île.

